

APERÇU DU FONDS

C.S.T. Spark Inc.



Portefeuille d'éducation 2035 CST Spark

Le 16 janvier 2025

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Portefeuille d'éducation 2035 CST Spark (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec C.S.T. Spark Inc. au 1-800-461-1700 ou à info@cstspark.ca ou visitez le www.cstspark.ca.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du Fonds : CSM2035

Date de création : 10 novembre 2021

Valeur totale du Fonds au 31 décembre 2024 : 2 253 287 \$

Ratio des frais de gestion (RFG) : 1,46 %

Gestionnaire du Fonds : C.S.T. Spark Inc.

Gestionnaire du Portefeuille : Gestion d'actifs
BlackRock Canada Limitée

Distributions : annuelles, en décembre

Placement minimal : Transaction de 150 \$
ou récurrent de 15 \$ par bénéficiaire

Dans quoi le Fonds investit-il?

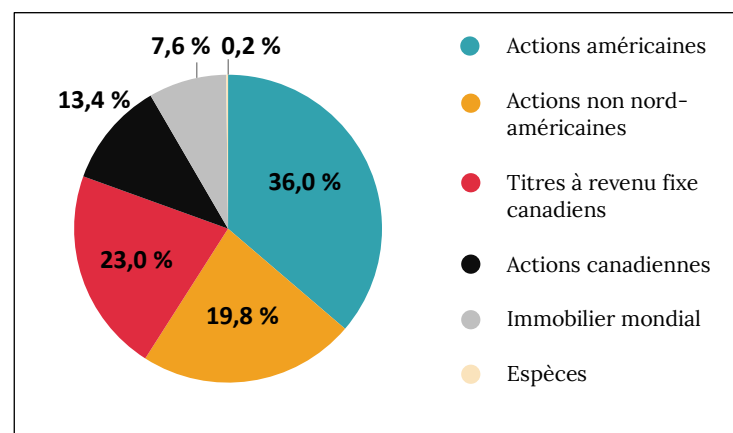
L'objectif de placement fondamental du Fonds est d'offrir la possibilité d'une plus-value du capital et d'un revenu aux fins du financement d'études postsecondaires qui devraient commencer entre 2034 et 2036. Le Fonds investira principalement dans une combinaison diversifiée composée de fonds négociés en bourse offrant une exposition aux titres à revenu fixe, au marché monétaire, aux équivalents de trésorerie et aux actions. La répartition réelle de l'actif du Fonds sera ajustée tous les trimestres à mesure que le portefeuille de placements évolue au fil du temps, passant d'une concentration en actions à une concentration en titres à revenu fixe. Lorsque le Fonds approche sa date d'échéance, la répartition de l'actif passe à une répartition beaucoup plus prudente, la majorité des actifs étant affectés à des titres à revenu fixe et/ou à des titres du marché monétaire et des équivalents de trésorerie.

10 principaux placements En date du 31 décembre 2024

Les chiffres peuvent ne pas totaliser 100 % en raison des arrondis.

2035	Pondération
iShares Core S&P 500 Index ETF	36,0 %
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	13,9 %
iShares Core S&P/TSX Capped Composite Index ETF	13,4 %
iShares Core Canadian Long Term Bond Index ETF	10,4 %
iShares Core Canadian Universe Bond Index ETF	9,2 %
iShares Global Real Estate Index ETF	7,6 %
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	5,9 %
iShares Canadian Real Return Bond Index ETF	3,4 %
Créances en espèces	0,2 %
	100,0 %

Répartition des placements En date du 31 décembre 2024



Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un Fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

C.S.T. Spark Inc. estime que la volatilité du fonds est **faible à moyenne**.

En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour plus d'informations sur le niveau de risque et les risques spécifiques pouvant affecter les rendements du Fonds, consultez la rubrique Classification des risques du Fonds à la page 39 de votre guide d'utilisation de la description du Fonds figurant dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

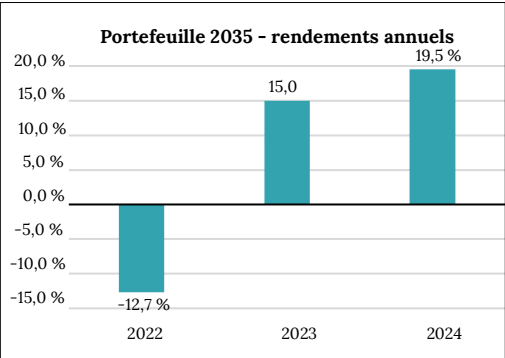
Comme la plupart des fonds, le Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section indique le rendement des parts du Fonds dans les trois dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ces frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce tableau vous montre le rendement des parts du Fonds au cours des trois dernières années. La fourchette des rendements et les variations d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le niveau de risque du Fonds dans le passé. Il ne vous dit pas comment le Fonds se comportera à l'avenir.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau montre le meilleur et le pire rendement des parts du Fonds sur une période de trois mois pour les trois dernières années. Les meilleur et pire rendements sur trois mois pourraient être plus élevés ou plus faibles à l'avenir. Considérez le montant de perte que vous pourriez vous permettre de subir en peu de temps.

	Rendement	3 mois se terminant	Si vous avez investi 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	10,7 %	31 janvier 2024	Votre investissement passerait à 1 106,82 \$
Pire rendement	-11,9 %	30 juin 2022	Votre investissement tomberait à 867,04 \$

Rendement moyen

Cette section indique le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts du Fonds. Si une somme de 1 000 \$ avait été investie dans ce Fonds les trois années précédentes, la valeur serait de 1 199,80 \$ au 31 décembre 2024. Ceci correspond à un rendement annuel composé de 6,3 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

Considérez ce Fonds si :

- vous souhaitez un portefeuille de placement qui devient plus prudent à mesure que la date d'échéance du fonds approche;
- vous cherchez à financer des études postsecondaires qui commencent vers 2035;
- vous voulez un fonds qui gèrera activement une répartition d'actifs diversifiée adaptée à l'horizon du Fonds;
- vous êtes à l'aise avec un risque d'investissement faible à moyen et prêt à accepter certaines fluctuations de la valeur marchande de votre investissement à court terme.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devrez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré tel qu'un régime enregistré d'épargne-études ou un compte d'épargne libre d'impôt. N'oubliez pas que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds sont incluses dans votre revenu imposable, que vous les receviez en espèces ou qu'elles soient réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux suivants présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du Fonds. Les frais et dépenses – y compris les commissions – peuvent varier d'une série à l'autre d'un fonds et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Renseignez-vous sur d'autres fonds et placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables lorsque vous achetez, échangez ou faites racheter des parts du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds. **Au 31 octobre 2024, les frais du Fonds s'élevaient à 1,47 % de sa valeur. Cela équivaut à 14,70 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.**

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio de frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	1,46 %
Ratio des frais d'exploitation (TER) Ce sont les frais de négociation du fonds.	0,01 %
Dépenses du fonds Le total de toutes les dépenses courantes indiquées dans ce tableau ne constitue pas une dépense distincte imputée au fonds.	1,47 %

Renseignements sur la commission de suivi

Il n'y a pas de commission de suivi.

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Pénalité de négociation à court terme	2 % du montant racheté ou échangé dans les 30 jours suivant leur achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Insuffisance de fonds	40 \$ par effet, payés directement par vous
Frais de transfert de compte sortant	50 \$ par transfert, déduits du solde de votre compte
Paie ment par chèque	20 \$ par chèque, déduits du montant du chèque
Remplacement de chèque perdu ou arrêt de paie ment	20 \$ par effet, déduits du montant du nouveau chèque
Relevés papier	5 \$ par relevé, déduits du solde de votre compte

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Autres renseignements concernant le Fonds

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec C.S.T. Spark Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.



C.S.T. Spark Inc.

1600 - 2235 Sheppard Avenue East
Toronto (Ontario) M2J 5B8

Tél. : 1-800-461-7100

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h HE

Courriel : info@cstspark.ca

Site Web : www.cstspark.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.